

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales



Le 19 mars 2025

### TABLE DES MATIÈRES

M<sup>me</sup> M. Johnson

#### HORAIRE DE LA CHAMBRE

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

#### DROITS DE DOUANE

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

M. Savoie

L'hon. M. D'Amours

M. Savoie

L'hon. M. Finnigan

M. Savoie

### BUDGET

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

### SANTÉ

M. Coon

L'hon. M. Dornan

M. Coon

L'hon. M. Dornan

### DROITS DE DOUANE

M<sup>me</sup> Mitton

L'hon. M. Randall

M<sup>me</sup> Mitton

L'hon. M. Randall

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

M. Savoie

### EMPLOIS

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Holt



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Traduction]

**M<sup>me</sup> M. Johnson** (Carleton-Victoria, PC) : Merci, Madame la présidente. Traditionnellement, il est d'usage, après un ajournement prolongé de la Chambre, comme celui que nous avons eu récemment, de demander un prolongement de la période de questions. L'opposition aimerait aujourd'hui formuler une telle demande.

**La présidente** (L'hon. M<sup>me</sup> Landry) : Avons-nous le consentement pour 45 minutes?

**Des voix** : Oui.

[Original]

### HORAIRE DE LA CHAMBRE

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Bonjour, Madame la présidente. Enfin, nous sommes de retour à l'Assemblée législative. Il y a 96 jours que nous n'avons pas siégé ici, et beaucoup de choses ont changé dans le monde.

[Traduction]

Depuis, nous avons vu se produire, au cours des 96 derniers jours, un changement global dans la politique économique des États-Unis. Notre province est très vulnérable. Comme il a été dit, 92 % de nos exportations provinciales sont destinées aux États-Unis. Au cours des derniers mois, nous avons entendu très peu de choses de la part du gouvernement à l'égard du dossier.

Un mécanisme est prévu pour rappeler l'Assemblée législative en temps de crise ou à des moments d'importance pour la province. En tant qu'opposition, nous avons demandé que soit reconvoquée la Chambre, il y a deux semaines, mais nous avons essuyé un refus. Si la situation actuelle ne nécessite pas le rappel d'urgence de l'Assemblée législative, quelle situation le nécessiterait?

Plus tard, ici, aujourd'hui, nous tiendrons un débat d'urgence, mais, pendant les deux ou trois dernières semaines, nous aurions pu siéger à la Chambre afin d'obtenir des réponses pour les gens du Nouveau-Brunswick. La première ministre aurait-elle l'obligeance d'expliquer pourquoi elle a refusé que nous reprenions les travaux plus tôt? Merci.

[Original]

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je suis moi aussi heureuse d'être de retour à l'Assemblée législative pour répondre aux questions.

Je suis énormément reconnaissante de cette question au sujet des droits de douane, parce que, de toute évidence, il n'y a aucun précédent au Nouveau-Brunswick ou au Canada à cet

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

égard. C'est un enjeu sérieux auquel notre gouvernement travaille fort depuis que nous avons entendu pour la première fois cette mention des droits de douane.

Nous avons communiqué plusieurs fois avec les gens du Nouveau-Brunswick. Nous l'avons fait chaque semaine, donc de façon régulière, en donnant beaucoup de détails. Nous l'avons aussi fait en ligne et auprès des médias, de façon continue. Il y a même eu un breffage avec les chefs des partis de l'opposition, pour répondre à leurs questions.

La situation change chaque jour. Notre équipe est là. Nous travaillons pour les gens du Nouveau-Brunswick, et j'invite l'opposition à se joindre à l'équipe du Nouveau-Brunswick. Nous pouvons nous battre tous ensemble contre les États-Unis.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Absolument, nous sommes là, Madame la présidente, mais c'est notre métier de nous assurer que le gouvernement rende des comptes au sujet des décisions qu'il a prises ou de celles qu'il n'a pas prises. Alors, nous sommes là.

[Traduction]

Toutefois, la première ministre n'a pas répondu à la question, Madame la présidente. Elle voulait parler de droits de douane. Nous en parlerons et nous en parlerons beaucoup. Nous avons de nombreuses questions pour le gouvernement actuel. Toutefois, la question était... J'ai dit tout à l'heure que la Chambre est l'endroit où nous obtenons des réponses. Il s'agit de l'endroit où les gens du Nouveau-Brunswick obtiennent des réponses. Il s'agit de l'endroit où nous faisons mieux les choses parce que nous sommes dans la même salle, nous pouvons entendre le point de vue des autres, nous pouvons en discuter et nous pouvons mener des débats, et ce, toujours dans l'intérêt supérieur des gens du Nouveau-Brunswick, Madame la présidente.

Même si nous ne sommes pas d'accord avec le gouvernement, cela ne veut pas dire que nous ne sommes pas en faveur des gens du Nouveau-Brunswick. Cela veut dire que nous sommes en désaccord avec l'approche du gouvernement. Voilà pourquoi nous avons demandé que soit rappelée l'Assemblée législative ; c'est pour que nous puissions avoir des discussions du genre. Notre première ministre radicalement transparente n'a pas répondu à la question la dernière fois. Voyons si elle y répondra cette fois.

**L'hon. Mme Holt** (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. J'aimerais rappeler au député d'en face la chronologie des événements, car, comme je l'ai dit, nous avons régulièrement eu des conversations avec les médias, le public et même les chefs de l'opposition au sujet de la situation liée aux droits de douane. Au moment où l'opposition a réclamé un débat d'urgence, aucun droit de douane n'était en place, et notre gouvernement travaillait encore jour et nuit pour se préparer et pour agir alors que la situation changeait

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

chaque minute et chaque jour. Nous avons en fait entamé une conversation avec les autres groupes au sujet de la reprise des travaux. Il n'a pas été possible de fixer un temps la semaine dernière. Toutefois, aujourd'hui, nous sommes prêts à répondre aux questions et nous sommes prêts à passer tout l'après-midi à débattre du sujet, et je suis prête à continuer à discuter avec les gens du Nouveau-Brunswick dans un contexte réel pour répondre à leurs questions sur le plan d'intervention robuste et stratégique mis en place par notre équipe.

J'aimerais mentionner que je n'ai pas encore entendu de suggestions de la part de l'opposition au sujet de ce que nous devrions faire différemment ou de ce que nous devrions faire de plus. J'encouragerais les parlementaires du côté de l'opposition à se joindre à l'équipe du Nouveau-Brunswick et à faire de leur mieux pour lutter avec nous contre les droits de douane.

[Original]

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. C'est intéressant.

[Traduction]

J'ai dit publiquement que, si le gouvernement veut recevoir notre aide, eh bien, qu'il nous convoque à une réunion de groupe où nous pouvons siéger, comme nous l'avons fait dans le cas de la pandémie de COVID-19, Madame la présidente. Nous avons un comité multipartite. Je l'ai dit dans les médias. Vous savez, la première ministre se vante beaucoup de l'unique réunion que nous avons eue, réunion qui n'a été ni très longue, ni très informative, mais je crois comprendre en quelque sorte qu'elle ne veut pas répondre à la question de savoir pourquoi elle ne voulait pas rendre des comptes aux gens du Nouveau-Brunswick en revenant à la Chambre plus tôt.

Lors d'une entrevue, le leader parlementaire du gouvernement a laissé entendre que l'ouverture de l'Assemblée législative pourrait nuire à l'avancement des travaux du gouvernement. Il a dit que la première ministre avait affiché 10 messages sur Facebook. Si j'étais propriétaire d'une entreprise et que mes investissements dépendaient de l'endroit où je trouvais les renseignements, je doute fort que je consulterais la page Facebook de la première ministre pour les trouver. Le leader parlementaire du gouvernement insinue-t-il sérieusement que la meilleure façon pour l'opposition officielle de poser des questions est de commenter des messages affichés sur Facebook?

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je pense qu'il est intéressant que le chef de l'opposition officielle parle de l'occasion que je lui ai donnée et que j'ai donnée au chef du tiers parti de discuter avec moi des droits de douane. L'une des

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

raisons pour lesquelles la réunion n'a pas duré très longtemps est que les parlementaires n'avaient ni questions ni suggestions quant à la façon dont nous pouvions améliorer la situation.

J'aimerais aussi profiter de l'occasion pour attirer l'attention sur une observation qu'il a formulée à propos de l'importance vitale de la question pour nos propriétaires d'entreprise. Ces derniers réagissent aux messages que nous affichons sur Facebook, et, nous avons également, à maintes reprises, communiqué directement avec eux pendant des rencontres ordinaires par Zoom tenues avec des entreprises d'un peu partout dans la province afin de leur fournir les renseignements que nous obtenons et de recevoir des renseignements de leur part. Nous avons participé à des appels avec des représentants des chambres de commerce. Nous avons rencontré en ligne des centaines de personnes pour parler de la diversification des marchés et de la façon dont nous les aiderons à atteindre les résultats escomptés. Nous avons tenu une séance d'information avec des entreprises de la province pour leur faire connaître en détail notre programme de soutien en réponse aux droits de douane. Nous avons été témoins d'un appui solide de la part des entreprises du Nouveau-Brunswick qui se sont ralliées à l'équipe du Nouveau-Brunswick dans la lutte, et je demande au chef de l'opposition officielle d'en faire autant.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Merci, Madame la présidente. Vous savez, nous avons une première ministre à qui l'on reproche de ne pas avoir fait un très bon travail dans le contexte des droits de douane ; je ne sais donc pas de quelle source médiatique elle tire ses renseignements.

La réalité, c'est que les gens ont peur. Ils sont inquiets. Nous constatons déjà le gel de capitaux d'investissement, et les gens ne savent pas exactement où donner de la tête. Comme il a été mentionné plus tôt ce matin, nous voyons des dirigeants d'autres provinces agir, et les gens savent exactement ce que fait leur premier ministre et comment ce dernier montre la voie à suivre. Ce n'est pas ce que nous constatons ici. Je poserai la question, je crois, pour une quatrième fois. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé que l'Assemblée législative soit rappelée — pour que la première ministre puisse répondre à nos questions. Si elle peut nous rassurer sur le travail qu'elle accomplit, nous serons alors contents d'appuyer les mesures qu'elle prend. Le tout était prévu pour le 4 février, à un certain moment, Madame la présidente. Nous avons dû attendre près de trois semaines avant de voir des renseignements à jour sur le site Web du gouvernement. Elle peut donc parler de ses efforts de ventes. Ce que nous voulons savoir, c'est pourquoi nous n'avons pas pu reprendre les travaux plus tôt.

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. J'ai déjà répondu à la question. Il n'y avait pas de droits de douane en vigueur à ce moment-là. Nous avons réussi à faire reporter la mise en vigueur des droits de douane prévue pour le 20 janvier ainsi que



## Questions orales

celle prévue pour février, et, puisque, dans la situation actuelle, les droits de douane mis en oeuvre sont très limités, nous sommes optimistes à l'idée que nos efforts continueront à donner les résultats voulus. Nous sommes sur le point de déposer notre plan d'action en réponse à l'imposition de droits de douane.

Je n'ai toujours pas entendu de question liée à notre plan d'action en réponse à l'imposition de droits de douane. Je n'ai toujours pas entendu de suggestion constructive de la part de l'opposition officielle, alors que notre gouvernement a reçu une réponse forte de la part des gens du milieu des affaires et de la communauté des analystes quant au fait que nous nous sommes joints à Équipe Canada et aux autres premiers ministres provinciaux et que nous avons immédiatement retiré les produits alcoolisés des étagères, freiné immédiatement l'approvisionnement aux États-Unis et pris des mesures pour éliminer les barrières commerciales et pour soutenir les gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons été les premiers à présenter dans notre province notre programme de soutien pour les entreprises, nous étions présents sur scène avec les autres premiers ministres provinciaux, nous avons joué des coudes, nous avons fait entendre notre voix et nous nous sommes engagés à défendre la province. Vous devriez vous joindre à nous dans les efforts déployés.

### DROITS DE DOUANE

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Merci, Madame la présidente. La première ministre actuelle pense qu'il s'agit d'une victoire pour elle de demander à l'opposition de se soumettre à la volonté du gouvernement. Cela ne se produira jamais. Nous ferons notre travail, c'est-à-dire exiger des comptes des parlementaires du côté du gouvernement sur leurs décisions ou leurs non-décisions. Il y a eu beaucoup de non-décisions.

La première ministre veut parler d'Alcool NB. Des millions de dollars ont été retirés des étagères. J'ai une question pour elle : L'alcool avait-il déjà été acheté? Voilà une question. En voici une autre : Le gouvernement a-t-il remplacé tout l'alcool qu'il a enlevé des étagères par de l'alcool du Nouveau-Brunswick pour veiller à ce que nous ne subissions pas de perte de recettes?

Je demande simplement des exemples concrets. Je fais mon travail. Mon travail est d'exiger des comptes de la part des parlementaires du côté du gouvernement. Ceux-ci semblent ressentir beaucoup de pression. J'ai indiqué dans un de mes communiqués de presse qu'ils semblaient dépassés par les événements. Je pense que nous en voyons la preuve ici, Madame la présidente. Nous voyons un gouvernement dépassé par les événements. Répondez à notre question.

[Original]

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Finalement, on nous pose une question sur notre plan pour ce qui est des droits de douane. Il a fallu attendre entre 10 et 12 minutes pour en arriver à une question concernant notre plan pour contrer les droits de douane. Je n'ai pas encore entendu des suggestions pour améliorer le plan ou un appui à l'égard de celui-ci. Notre gouvernement est prêt et il a pris des mesures fortes. Nous avons l'appui de notre secteur des affaires.

[Traduction]

Je suis un peu perplexe quant à ce que le chef de l'opposition laisse entendre qu'il veut. Il a dit que c'était merveilleux que nous ayons fait retirer l'alcool américain des étalages comme l'a fait Doug Ford, mais maintenant il dit que nous n'aurions peut-être pas dû le faire ou que nous aurions dû le faire différemment. Nous avons acheté cet alcool. Nous restons propriétaires de cet alcool. Cet alcool sera vendu lorsque les droits de douane seront supprimés. Il est toujours possible de percevoir les recettes en question. Les produits du Nouveau-Brunswick ont été placés bien en évidence dans nos magasins d'alcool, et ils se vendent comme des petits pains, car les gens du Nouveau-Brunswick sont prêts à soutenir la province dans la lutte contre les droits de douane actuels. J'aimerais que les gens de l'opposition fassent la même chose.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Merci, Madame la présidente. Vous savez, en fin de compte, nous sommes tous des gens du Nouveau-Brunswick, mais nous n'avons pas à nous entendre sur l'approche du gouvernement. Même si nous approuvons l'approche du gouvernement, à certains égards, nous avons toujours la responsabilité de veiller à ce que ce dernier fasse son travail à d'autres égards. Le récit que la première ministre tente de raconter, à savoir que nous ne soutenons pas le gouvernement et que nous n'enrichissons pas le discours, ne tient absolument pas la route. Depuis des mois, nous vivons sous la menace de l'imposition de droits de douane. Nous comprenons que la situation est très fluide. La politique de fait de l'administration Trump, c'est la politique commerciale. Dans des situations comme celles-ci, on ne peut maîtriser que ses propres actions et sa propre réponse.

Je veux donner à la première ministre l'occasion de parler des mesures concrètes que le gouvernement a prises. Cela ne veut pas dire que nous sommes contre ces mesures. Nous voulons que les parlementaires du côté du gouvernement expliquent aux gens du Nouveau-Brunswick les mesures qu'ils prennent afin que tout le monde sache ce qu'ils font. Une fois que nous aurons entendu cela, nous pourrions peut-être avoir quelque chose à soutenir, ou nous aurons peut-être quelque chose qu'il faudra davantage remettre en question. Voilà en quoi consiste notre travail. Merci, Madame la présidente.

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci, Madame la présidente. Selon moi, il est regrettable que le



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

chef de l'opposition n'ait pas écouté lorsque le gouvernement a expliqué à maintes reprises le soutien qu'il manifeste à la province sous forme de notre plan d'intervention à l'égard de l'imposition des droits de douane. Je suis contente de le décrire de nouveau, car nous avons un plan d'action exhaustif, solide et stratégique pour lutter contre ces droits de douane.

Il y est tout d'abord question de soutenir les travailleurs du Nouveau-Brunswick et de faire en sorte que les personnes qui, aujourd'hui, craignent de perdre leur emploi sachent que leur gouvernement sera là pour les aider et que l'EPFT dispose des fonds et des personnes nécessaires pour les soutenir au cas où leurs emplois seraient touchés par les droits de douane. Le gouvernement fédéral participe aux efforts déployés à cet égard.

Nous disposons également d'un plan pour soutenir les entreprises du Nouveau-Brunswick. Ce plan comprend des fonds pour contribuer aux fonds de roulement des entreprises en cas de perturbation de leurs revenus. Il comprend des programmes pour aider les entreprises à trouver de nouveaux marchés. Voilà une tâche que nous avons accomplie avec beaucoup de succès à Boston la fin de semaine dernière, alors que nous faisons la promotion des produits de la mer du Nouveau-Brunswick, des produits de renommée mondiale, auprès de pays aux quatre coins du monde qui veulent acheter les produits que vend le Nouveau-Brunswick. Nous avons mis en place un plan visant à réduire les obstacles au commerce intérieur et avons pris des mesures dans ce sens, notamment en ce qui concerne la mobilité de la main-d'oeuvre.

Il y a bien d'autres aspects que je ne peux aborder en une minute. J'ai hâte d'en parler.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Merci, Madame la présidente. Je me rends compte qu'il ne s'agit que d'une minute, mais, encore une fois, nous sommes ici pour faire en sorte que les parlementaires du côté du gouvernement aient la possibilité de s'exprimer.

J'aimerais revenir brièvement sur le voyage de la première ministre à Washington. Très simplement, qu'a-t-elle accompli? Quel avantage les gens du Nouveau-Brunswick ont-ils tiré de sa présence et de la présence des gens de son entourage là-bas? Combien le tout a-t-il coûté?

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente, et merci au député d'en face de nous donner l'occasion de parler d'un certain nombre de choses qui ont été accomplies à Washington. Notre intérêt et objectif primordial, c'est toujours de supprimer les droits de douane, de les reporter ou de les réduire. Une des réussites, c'est le fait que les droits de douane n'ont pas été mis en place à la suite de notre voyage à Washington. Nous continuons d'attendre que des répercussions plus vastes se fassent ressentir. Pour l'instant, les droits de douane se limitent à l'acier et à l'aluminium, et notre plan d'action contre les

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

droits de douane imposés est en place pour soutenir les entreprises qui sont touchées par ces droits de douane aujourd'hui.

Nous étions également aux États-Unis pour obtenir des renseignements et rencontrer les personnes qui gravitent autour de la Maison-Blanche et qui y exercent une influence afin de mieux comprendre quelles mesures additionnelles nous pourrions prendre pour atteindre l'objectif d'empêcher l'imposition de droits de douane ou réduire ces derniers. Encore une fois, nous avons connu du succès à cet égard.

Nous étions là pour tisser des liens avec les États qui dépendent des produits et des entreprises du Nouveau-Brunswick et pour veiller à ce qu'ils fassent entendre leur voix et qu'ils expriment leurs préoccupations au secrétaire au Commerce et au président. Si l'on examine les médias américains, on constate que c'est ce qui se passe actuellement.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Merci, Madame la présidente. Nous faisons appel à un cabinet d'experts-conseils américain au coût de 27 000 \$ par mois. Pourquoi n'utilisons-nous pas les voies diplomatiques habituelles, comme l'ambassadrice Kirsten Hillman? Quelles portes le cabinet a-t-il permis d'ouvrir et auxquelles nous n'aurions normalement pas eu accès?

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente, et merci de la question. Il s'agit d'une bonne question. L'ambassadrice Hillman accomplit un travail exceptionnel pour défendre les intérêts des gens du Canada et du Nouveau-Brunswick. Nous travaillons en très étroite collaboration avec elle et son équipe. Toutefois, étant seule, elle ne passe pas tout son temps à travailler à l'échelle de l'État, où oeuvrent des représentants du Nouveau-Brunswick et d'autres provinces au Canada qui ont également mobilisé leurs partenaires et leurs entreprises tierces.

Nous faisons en sorte que chaque État soit pris en compte et que chaque gouverneur, chaque membre du Congrès et chaque sénateur puisse expliquer clairement aux gens de la Maison-Blanche que les droits de douane sont une mauvaise idée et qu'ils auront des répercussions sur l'économie américaine. Nous travaillons en partenariat avec l'ambassadrice Hillman et son équipe pour veiller à ce que nous fassions passer le message et que nous fassions pression sur les gens de la Maison Blanche afin que soient éliminés les droits de douane qui posent une menace pour les gens du Nouveau-Brunswick.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Les contribuables de notre province aimeraient peut-être connaître la date de début du contrat en question ainsi que la durée pour laquelle la première ministre nous a engagés. Les gens s'interrogent également sur les liens que la première ministre entretient avec le cabinet de lobbying auquel elle a accordé un contrat pour permettre au gouvernement de retenir les services du cabinet du Tennessee. La question a fait l'objet

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

d'un reportage à la CBC ; les faits sont donc connus du public. Quels avantages les gens du Nouveau-Brunswick tirent-ils de la somme de 27 000 \$ que nous versons pour le service? Quels avantages en tirons-nous? Merci.

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton South—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je n'ai pas la date de signature du contrat, mais je peux tout à fait faire le suivi et vous donner la date. Le contrat est mensuel et pourra donc être annulé dès que nous constaterons l'obtention du résultat visé, soit l'élimination des droits de douane. Cela nous donne une grande marge de manoeuvre.

Nous avons travaillé en partenariat avec un cabinet local qui a des liens utiles. Celui-ci nous a aidés à trouver le partenaire idéal qui entretient des relations avec les États où le Nouveau-Brunswick a une histoire à raconter et où nous pourrions probablement inciter les gouverneurs à parler haut et fort à la Maison-Blanche et à faire le genre d'appels auxquels nous savions que le secrétaire au Commerce Lutnick et le président réagiraient.

Jusqu'ici, nous constatons que le tout fonctionne. Le fait est que le Nouveau-Brunswick n'est pas exposé pour l'instant à des droits de douane dans tous les secteurs. Dès que la menace se sera estompée, le contrat sera résilié.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Quel est le montant des honoraires d'intermédiaire versés au cabinet en question? Reçoit-il aussi des paiements mensuels au titre du contrat qu'il a conclu avec le gouvernement, en sus des 27 000 \$ par mois que la première ministre paie au cabinet du Tennessee? La première ministre expliquerait-elle aux gens de notre province, surtout aux contribuables, pourquoi ils ne devraient pas se préoccuper du fait qu'elle a retenu les services d'un ancien collègue et superviseur du gouvernement Gallant?

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton South—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je me ferai un plaisir de fournir les détails du contrat concernant la part des honoraires que reçoit le cabinet Porter O'Brien pour le soutien qu'il apporte pour trouver le partenaire et contribuer au travail en matière de relations gouvernementales ainsi que la part des honoraires que reçoit le Ingram Group pour le travail qu'il fait pour s'assurer que nous luttons contre les droits de douane avec toutes les ressources à notre disposition afin de défendre notre économie. Nous fournirons ces détails prochainement.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Si les contribuables ordinaires du Nouveau-Brunswick savaient que le registre des lobbyistes était bourré de Libéraux haut placés et de collègues de la première ministre qui faisaient partie du gouvernement Gallant, seraient-ils préoccupés? À première vue, une demi-douzaine d'exemples se dégagent, y compris d'anciens ministres, chefs de cabinet et



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

directeurs des communications et, oui, même l'ancien premier ministre lui-même. Les gens ordinaires du Nouveau-Brunswick devraient-ils se préoccuper de la possibilité qu'une première ministre qui appuie si librement et si volontiers l'idée de payer pour obtenir l'influence d'un cabinet de lobbyistes américain se laisse influencer indûment par ses anciens patrons?

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton South—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Il est intéressant d'entendre le député d'en face mentionner six rencontres, car je n'ai participé à aucune d'entre elles. Des efforts sont déployés au niveau des ministères avec des experts qui ont accès à des renseignements qui nous aident à prendre des décisions fondées sur des données probantes.

Toutefois, je suis reconnaissante de l'occasion qui m'est donnée de parler d'une question sur laquelle des progrès s'imposent. La nécessité de renforcer le registre des lobbyistes est très clairement ressortie sous le gouvernement Higgs, lorsque des problèmes se sont posés concernant des personnes inscrites au registre qui n'avaient pas tenu leur dossier à jour ni été disponibles pour répondre aux genres de questions auxquelles elles devaient répondre. Il s'agit d'un engagement que notre gouvernement a énoncé dans notre plateforme, car la transparence est une valeur à laquelle nous sommes très profondément attachés. Pendant notre mandat au gouvernement, vous verrez renforcer le registre des lobbyistes et réviser le processus de demande de renseignements afin que les gens du Nouveau-Brunswick aient les renseignements qu'il leur faut pour savoir qui parle à qui au sein de notre gouvernement. Ce sont là des renseignements que je communique tous les lundis lorsque j'indique aux gens du Nouveau-Brunswick les personnes que je rencontrerai et ce qui figure à mon calendrier. J'aimerais bien voir le chef de l'opposition en faire autant.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Merci, Madame la présidente. À titre de suivi, j'ai une question simple. La première ministre a-t-elle convoqué une réunion avec le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique et les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre, comme je l'ai demandé le 27 novembre?

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton South—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Voilà une excellente question à laquelle la réponse est simple. Oui, j'ai convoqué une réunion du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique. Le Nouveau-Brunswick occupe actuellement la présidence du conseil. Nous ne présidons pas les réunions des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres provinciaux du Canada, mais une réunion des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres provinciaux du Canada a été convoquée par le premier ministre de Terre-Neuve, qui occupe actuellement la présidence. Au fait, nous venons de demander au premier ministre de Terre-Neuve de convoquer de nouveau les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

provinciaux du Canada parce que cela fait plusieurs semaines que nous ne nous sommes pas parlé. De tels rapports suivis avec des personnes clés aux États-Unis constituent un élément important de nos efforts continus pour défendre le Nouveau-Brunswick contre la menace de l'imposition de droits de douane.

Encore une fois, j'encourage notre Assemblée à publier une déclaration unanime de soutien, comme l'a fait l'Assemblée législative du Manitoba. Le travail que les parlementaires du Manitoba ont accompli ensemble pour se rallier à leur gouvernement et se joindre à l'équipe canadienne... Nous savons que le Nouveau-Brunswick est uni pour défendre notre population et notre économie, et nous nous veillerons à ce que tout le monde le sache.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Absolument, Madame la présidente. Nous serons ravis, Madame la présidente, de joindre nos efforts à ceux du gouvernement lorsqu'il posera un geste que même les médias ne critiqueront pas comme étant une réponse faible, tiède ou immobiliste. Ce n'est pas que nous n'appuyons pas le Nouveau-Brunswick et son gouvernement. Nous posons des questions. Nous jouons notre rôle et voulons savoir si le gouvernement joue le sien. Bien sûr que nous appuyons les gens du Nouveau-Brunswick, Madame la présidente. Bien sûr que nous appuyons leurs efforts de lutte contre les droits de douane. D'ailleurs, oui, nous sommes reconnaissants des efforts déployés par l'ensemble des assemblées législatives et des premiers ministres provinciaux et territoriaux qui s'emploient tous les jours à faire en sorte que nous soyons en mesure de combattre de telles menaces.

Je veux simplement revenir brièvement en arrière. Le gouvernement a mentionné qu'il supprimerait neuf règlements, qu'il restreindrait la portée d'un règlement et qu'il en éliminerait peut-être six autres. Il l'a mentionné pendant sa conférence de presse, Madame la présidente. Maintenant que nous en avons l'occasion, la première ministre nous dirait-elle quels règlements seront abrogés et quels avantages réels leur abrogation apportera au Nouveau-Brunswick? Pourquoi a-t-il fallu deux mois pour prendre les décisions à cet égard, et le gouvernement pense-t-il qu'il s'agit d'un délai raisonnable?

[Original]

**L'hon. M. D'Amours** (Edmundston—Vallée-des-Rivières, ministre des Affaires intergouvernementales ; ministre de l'Éducation, de la Formation et du Travail par intérim ; ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité ; ministre responsable de l'Immigration ; ministre responsable des Affaires militaires, L) : Merci, Madame la présidente. Je tiens à remercier le chef de l'opposition de me poser une première question à l'Assemblée en tant que ministre.



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Madame la présidente, au cours des dernières semaines et des derniers mois, nous avons travaillé très fort — très fort — à établir et à cerner les exceptions que nous pourrions éliminer relativement au commerce intérieur entre les provinces et les territoires.

C'est un dossier important. C'est un dossier important parce que nous comprenons que, si nous avons à relever un défi impliquant notre plus proche allié, soit notre voisin du sud, il faut travailler encore plus fort avec nos alliés dans l'ensemble des provinces et des territoires. Nous avons fait un travail extrêmement important.

Le chef de l'opposition est sans aucun doute au courant des dossiers et des éléments auxquels nous travaillons. L'objectif est clair et net, soit de travailler pour que chacune des provinces élimine certaines barrières.

De l'autre côté, nous voulons nous assurer que nos employeurs et nos employés du Nouveau-Brunswick peuvent avoir accès à des possibilités ailleurs au Canada.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Absolument, Madame la présidente ; je sais bien qu'il y a beaucoup de réglementation sur l'approvisionnement et les contrats gouvernementaux.

[Traduction]

Je cherchais à obtenir la liste des règlements, Madame la présidente. Encore une fois, il est simplement question de la communiquer aux gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons cherché sur le site Web du gouvernement. La liste ne s'y trouve pas ; c'est donc pourquoi nous posons la question. C'est pour que les gens sachent quels sont les véritables règlements et puissent juger par eux-mêmes de l'efficacité des mesures prises par le gouvernement.

Le sujet a été mentionné plus tôt. Je pense que le leader parlementaire du gouvernement a mentionné les droits de douane chinois. Ma prochaine question porte sur la réponse du gouvernement du Nouveau-Brunswick aux droits de douane chinois imposés sur les produits de nos industries agricoles et de nos industries de la pêche. Les parlementaires du côté du gouvernement ont-ils une stratégie? Peuvent-ils nous dire quoi que ce soit à propos des gens qu'ils ont rencontrés ou du travail qu'ils ont accompli ou nous dire s'ils ont parlé à des représentants du gouvernement fédéral ou à des personnes au sein du gouvernement fédéral qui traitent avec les ambassadeurs chinois? Peuvent-ils faire le point sur la question des droits de douane chinois?

[Original]

**L'hon. M. Finnigan** (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Merci, Madame la présidente.

## Questions orales

[Traduction]

Je vous remercie de la question. Comme l'a dit la première ministre, nous étions à Boston pas plus tard que la semaine dernière. J'ai rencontré les gens de la délégation chinoise. Ils savent que, au Nouveau-Brunswick, nous avons un produit de qualité supérieure qui respecte les normes les plus élevées du monde. Ils sont conscients que des droits de douane seront imposés, mais, d'après ce que j'ai compris, ils sont disposés à payer un peu plus cher parce que nous avons les meilleurs produits du monde. Madame la présidente, je peux vous garantir que nous sommes préoccupés, mais nous faisons le nécessaire pour veiller à ce que nos produits soient livrés partout dans le monde.

[Original]

Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Je remercie le ministre de la réponse. J'aimerais savoir si nous diversifierons ou non notre offre de produits de la mer. Les Chinois sont peut-être disposés à payer plus cher, mais pendant combien de temps sont-ils disposés à le faire? Or, combien de temps faudra-t-il avant que nous commencions à observer un effet sur nos recettes qui proviennent des industries touchées? Vous savez, il ne s'agit pas d'une réponse que je veux obliger le ministre à donner aujourd'hui, mais il pourrait peut-être revenir à la Chambre avec les renseignements demandés.

## BUDGET

Je veux parler de l'ensemble de mesures de relance d'une valeur de 162 millions de dollars. Jusqu'à présent, le gouvernement a prévu 162 millions au budget. Quel intérêt suscite le programme? Combien d'entreprises ont présenté une demande, et environ combien d'argent a été versé? La première ministre a parlé aujourd'hui des réussites du programme, des efforts de communication qui sont déployés et du travail qui est réalisé. Voici ce que j'aimerais savoir : Quels sont les résultats du travail qui a été accompli? Le programme donne-t-il les résultats escomptés? Est-il vraiment avantageux pour les entreprises du Nouveau-Brunswick? Voilà pourquoi je demande à obtenir des détails sur l'intérêt suscité par le programme. Merci, Madame la présidente.

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup de la question, Madame la présidente. Nous avons travaillé en très étroite collaboration avec les entreprises du Nouveau-Brunswick afin de comprendre exactement ce dont elles ont besoin pour relever les défis actuels. Heureusement, nous en sommes à un point où les droits de douane ne sont pas en vigueur

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

dans tous les secteurs de notre économie. Ils sont seulement imposés sur l'acier et l'aluminium. L'admissibilité aux programmes que nous avons établis est liée à l'exposition aux droits de douane et aux effets de ces derniers. Nous avons noué le dialogue avec les compagnies de l'industrie sidérurgique et de l'industrie de l'aluminium, et celles-ci n'ont pas encore eu recours aux programmes, car les effets des droits de douane n'ont pas encore entraîné d'effets négatifs sur les recettes ni de mises à pied, mais il s'agit d'une situation que nous surveillons très attentivement et à l'égard de laquelle nous collaborons très étroitement.

Les gens du Nouveau-Brunswick doivent comprendre que leur gouvernement les appuie. Les programmes sont là et sont prêts en cas d'imposition de droits de douane, mais nous travaillons fort et de façon efficace pour empêcher que cela ne se produise et pour veiller à ce que les intérêts du Nouveau-Brunswick soient défendus à l'échelle nationale et à l'échelle internationale. Jusqu'à présent, nous avons réalisé des progrès. Nous attendrons tous de voir ce qui se produira le 2 avril, et je me réjouis à la perspective de défendre la province le 2 avril en compagnie du chef de l'opposition officielle.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Merci, Madame la présidente.

L'opposition officielle sera toujours là pour défendre les intérêts du Nouveau-Brunswick. En fait, c'est la définition même de notre travail.

Madame la présidente, je vais simplement approfondir un peu la question. Savez-vous quoi? J'ai appelé la ligne téléphonique pour rejoindre les navigateurs d'affaires, et, oui, je peux confirmer que les gens à l'autre bout du fil disent que l'argent est là. Toutefois, compte tenu de la fluidité de la situation, j'ai l'impression que nous ne savons pas vraiment qui est admissible ni sous quels auspices les gens le seront. Il nous faut plus de détails à cet égard. J'ai fait des recherches pour voir si le programme était en place, mais je veux savoir quelle est l'ampleur de l'intérêt manifesté.

Puisque nous parlons de droits de douane et de la façon dont le président américain pourrait en faire une politique à long terme, le gouvernement dispose-t-il d'un plan si la guerre tarifaire devait se poursuivre à long terme?

Il est normal pour la province de faire des prévisions s'échelonnant sur plusieurs années en ce qui a trait aux budgets. Le gouvernement prévoit-il que le programme fera l'objet d'un poste budgétaire pour les exercices financiers suivants?

[Original]

**L'hon. Mme Holt** (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Il est clair que, en ce qui concerne le président des États-Unis, nous nous préoccupons de ce qu'il fera dans quelques semaines et non pas de ce qu'il fera dans quelques années.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Traduction]

Il est clairement difficile de déterminer ce que le président actuel fera demain, sans parler de ce qu'il fera l'année prochaine. Nous avons établi un plan d'intervention robuste en réponse à l'imposition de droits de douane, et il est prêt à être mis en oeuvre aujourd'hui. Nous avons prévu une réserve de prévoyance au cas où la situation s'aggraverait. Toutefois, jusqu'à maintenant, nous avons réussi à éviter les droits de douane le 20 janvier et encore une fois en février. Ceux qui ont été imposés en mars étaient limités et ne touchaient qu'une petite partie de notre économie. Nous attendons de voir ce qui se produira le 2 avril. Les gens du Nouveau-Brunswick doivent comprendre que nous sommes là pour répondre aux droits de douane aujourd'hui, demain et l'année prochaine. Tant que se posera la menace contre notre économie et notre population, le gouvernement actuel fera tout ce qu'il faudra pour protéger les emplois, les entreprises et la vie qui nous est chère au Nouveau-Brunswick.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. La première ministre essaie un peu de convaincre les gens ce matin. Vous savez, au bout du compte, il nous faut les détails concernant les mesures que prend le gouvernement. Il s'agit de questions raisonnables, Madame la présidente. Il est raisonnable de supposer que le gouvernement est capable d'établir un budget et un plan. Il pourrait être question du pire scénario. Les parlementaires du côté du gouvernement envisagent d'enregistrer un déficit pour les quatre prochaines années ; nous savons donc qu'un plan quelconque a été établi, mais il vise à ce que nous puissions bel et bien gérer la situation et à ce que l'objectif soit atteint.

Quel est donc le plan du gouvernement pour cette année? Si la première ministre ne veut pas parler d'années successives, parlons donc de cette année. Quel est le plan pour cette année? Si la demande dépasse les 162 millions de dollars prévus au budget cette année, que feront les parlementaires du côté du gouvernement? Dépasseront-ils leur budget ou mettront-ils fin au plan et priveront-ils les entreprises du Nouveau-Brunswick des programmes? Dépasseront-ils le budget? Mettront-ils fin au plan? Que feront-ils cette année?

**L'hon. Mme Holt** (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup. Le chef de l'opposition pose une question hypothétique. Nous avons mis en place un plan en réponse à la situation que nous connaissons aujourd'hui et aux éventualités que visent les menaces du président des États-Unis. Nous avons même prévu une réserve additionnelle de prévoyance pour nous assurer, au cas où la situation s'aggraverait, de disposer d'une marge de manoeuvre. Nous pourrions procéder ainsi dans les années à venir.

J'attends des suggestions des parlementaires du côté de l'opposition. S'ils pensent que les 162 millions de dollars que nous avons prévus au budget ne suffisent pas, ont-ils une

## Questions orales

meilleure idée de ce que le tout pourrait coûter? Au bout du compte — je vais dire encore une fois ce que j'ai dit à un certain nombre de reprises —, le gouvernement actuel a mis en place un plan exhaustif. Celui-ci répond aux besoins des travailleurs du Nouveau-Brunswick. Il donne suite à la rétroaction des entreprises du Nouveau-Brunswick. Il est prêt, sa portée a été bien adaptée, et une marge de manoeuvre y est prévue. Nous ferons ce qu'il faut pour protéger l'économie et les travailleurs et assurer la réussite du Nouveau-Brunswick à long terme. C'est ce que nous avons prévu au titre d'un budget qui est équilibré et axé sur l'avenir, et c'est ce que nous continuerons de faire.

[Original]

### SANTÉ

**M. Coon** (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

La première ministre a dit à plusieurs reprises que près de 180 000 personnes au Nouveau-Brunswick n'avaient pas de fournisseur de soins de santé primaires. Le ministre des Finances l'a répété hier dans son discours du budget. Le budget ne prévoit que 30 millions de dollars pour créer au cours de l'exercice à venir des équipes de soins en collaboration. Ces équipes sont conçues pour que tout le monde ait accès à un centre médical. Comme nous le savons, il n'y a pas de modèle de financement précis pour tous les membres d'équipe qui doivent être engagés, à l'exception des médecins. Les 180 000 personnes du Nouveau-Brunswick qui languissent sur la liste d'attente se demandent combien de patients orphelins auront, grâce au budget, leur propre fournisseur de soins de santé ou une équipe d'ici à la fin de l'exercice financier en cours. Le ministre de la Santé nous donnerait-il une estimation du nombre de personnes qui seront retirées de la liste d'attente cette année en raison de l'investissement de 30 millions de dollars?

**L'hon. M. Dornan** (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Merci beaucoup de la question, Madame la présidente. Ma préoccupation à l'égard des gens du Nouveau-Brunswick qui n'ont pas de fournisseur de soins primaires est la principale raison qui m'a poussé à me présenter aux élections et à me lancer en politique. J'ai le plaisir d'annoncer qu'une bonne partie de l'initiative est consacrée aux équipes de soins en collaboration.

Chacune de ces équipes augmentera le nombre de personnes qu'elle peut prendre en charge. Comme vous le savez tous, un certain nombre de personnes qui figurent sur la liste d'attente actuelle sont prises en charge par Lien Santé NB. Ainsi, elles reçoivent de meilleurs soins que si elles n'en recevaient aucun. Nous les considérons en quelque sorte comme des personnes ayant un médecin de famille approprié.

Nous commençons cette année avec 10 équipes. Nous espérons pouvoir en créer davantage. Nous nous engageons à en créer 10 autres au cours des années suivantes. En ce qui





## Questions orales

concerne le nombre exact, beaucoup plus de personnes auront accès aux soins familiaux ou aux soins primaires qu'il y en a aujourd'hui. Bien que je ne puisse m'engager à donner un chiffre exact, nous ferons rapport à ce sujet à la fin de l'année. Merci beaucoup.

**M. Coon** (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Merci, Madame la présidente. La Société médicale du Nouveau-Brunswick a demandé que 50 millions de dollars par année soient investis pour accélérer le transfert des patients orphelins de la liste d'attente aux équipes de soins en collaboration. Dans la plateforme électorale du Parti vert, nous avons prévu un budget de 100 millions de dollars pour retirer les gens de la liste d'attente et leur permettre d'avoir accès aux soins de santé beaucoup plus rapidement que prévu, car le besoin est criant, à tel point que, il y a un an, un médecin de famille qui participait à une rencontre communautaire tenue à Richibucto pendant ma tournée des soins de santé a dit : Nous avons besoin d'un investissement générationnel pour donner à chaque personne du Nouveau-Brunswick l'accès à un centre médical. Je suis d'accord. Je ne pense pas que 30 millions de dollars par année pour créer des équipes de soins en collaboration constituent un investissement générationnel. Le ministre de la Santé peut-il nous dire combien d'années il faudra pour fournir une équipe permanente de soins en collaboration aux 180 000 personnes du Nouveau-Brunswick qui n'ont pas de médecin de famille ni d'infirmière praticienne?

**L'hon. M. Dornan** (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, il s'agit d'une excellente question. Au cours de notre mandat, nous sommes déterminés à faire tout notre possible pour que chaque personne du Nouveau-Brunswick dispose d'un centre de soins primaires. C'est un objectif ambitieux. Nous travaillerons d'arrache-pied pour l'atteindre. Je suis d'accord avec les amis du député d'en face qui disent que chaque personne du Nouveau-Brunswick devrait avoir accès à un centre de soins primaires.

Nous prévoyons, en plus des 30 millions de dollars que nous investissons cette année, d'autres fonds pour les années suivantes. Nous investissons également dans la formation d'un plus grand nombre de médecins dans nos facultés de médecine. Nous avons recours au programme d'évaluation de la capacité à exercer, dont vous avez entendu parler dans les médias cette semaine, afin de recruter davantage de médecins. Nous sommes très optimistes quant au nombre de proches aidants, de membres de personnel infirmier et de personnel infirmier praticien qui aideront à servir les gens du Nouveau-Brunswick.

### DROITS DE DOUANE

**M<sup>me</sup> Mitton** (Tantramar, V) : Merci, Madame la présidente. Pendant que des guerres font rage un peu partout dans le monde, notre pays se trouve au coeur d'une guerre commerciale. Les États-Unis ont mis en vigueur des droits de douane de 25 % sur l'acier et sur l'aluminium, la Chine imposera demain des droits de douane de 25 % sur les produits de la mer, dont le homard, et M. Trump instaurera des droits de douane de 25 % sur presque tous les autres produits le 2 avril, soit dans deux semaines. Notre économie est plutôt fragile, et de nombreux travailleurs ainsi qu'un grand nombre de petites et moyennes entreprises ont déjà des difficultés en raison d'une baisse de leurs ventes, de mises à pied et de l'incertitude extrême qui plane à l'égard de ce qui arrivera ensuite. Je me préoccupe de leur capacité de traverser la présente période difficile. Le ministre responsable des Petites Entreprises a-t-il réalisé une analyse pour déterminer le nombre d'entreprises qui sont et seront touchées par les droits de douane et les industries qui sont le plus à risque? Si oui, déposera-t-il l'analyse?

**L'hon. M. Randall** (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB, L) : Je veux remercier la députée d'en face de la question. Comme vous le savez tous à la Chambre, les petites entreprises me tiennent beaucoup à coeur. Depuis que j'ai été nommé au poste que j'occupe, je suis en dialogue avec les petites entreprises, les chambres de commerce, le personnel d'ONB et des gens du milieu des affaires. Je tiens simplement à dire que nous travaillons très fort. Nous travaillons avec le personnel d'ONB, qui a déjà établi de telles relations avec les clients, afin de comprendre la nature des défis qui se poseront.

Nous concentrons actuellement nos efforts sur les industries axées sur l'exportation ; donc, sur des employeurs qui engagent des personnes dans la province. Nous nous concentrons sur les entreprises qui ont de l'avenir dans la province et qui créent déjà des emplois sur le terrain. Nous nous concentrons aussi sur les entreprises qui nous disent : Écoutez, il s'agit d'une occasion qui se présente. C'est une occasion pour les entreprises de prendre de l'expansion. Nous les aidons à trouver de nouveaux marchés d'exportation. Ce sur quoi nos efforts ne portent pas en ce moment, c'est d'aider les travailleurs dans d'autres pays. Nous voulons bien sûr concentrer nos efforts sur le Nouveau-Brunswick.

**M<sup>me</sup> Mitton** (Tantramar, V) : Merci, Madame la présidente. Je cherche encore à savoir si le ministre a en main l'analyse que j'ai demandée et s'il la déposera à la Chambre. Pour ce qui est de la réponse du gouvernement, il a effectivement fait l'annonce d'un programme de compétitivité et de croissance visant l'amélioration de la viabilité à long terme des grandes entreprises exportatrices du Nouveau-Brunswick.

## Questions orales

Je ne m'inquiète pas tellement en ce qui concerne les multinationales, comme les Irving, les Cooke et les McCain de ce monde. Je me préoccupe beaucoup des petites entreprises locales, notamment celles du secteur de la pêche et de l'exploitation agricole. Certaines entreprises commençaient à peine à se remettre des difficultés découlant de la pandémie. Nous devons réduire notre dépendance aux exportations et aux importations et atteindre une plus grande autosuffisance. Il faut aider les petites entreprises à diversifier leurs activités, et il est temps de renforcer l'économie locale de notre province. Il nous faut un plan pour accroître notre autosuffisance et soutenir nos entreprises. Il faudra qu'un véritable changement transformateur s'opère dans notre économie. Que compte faire le ministre pour aider les petites entreprises, notamment celles du secteur de la pêche et de l'exploitation agricole, à opérer ce changement?

**L'hon. M. Randall** (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB, L) : Je tiens vraiment à remercier la députée d'en face de la question. Toutefois, je suis perplexe, car votre chef vient en fait de demander la tenue d'un débat d'urgence portant sur la protection des entreprises exportatrices de la ville de Saint John.

Je tiens simplement à m'adresser à la Chambre à cet égard. Qu'il soit question d'une entreprise comme celle des McCain ou d'une petite entreprise située du côté nord de Fredericton, à Bathurst ou à Moncton, toutes les entreprises engagent des personnes dans la province. Je suis vraiment préoccupé lorsque, à la Chambre, nous commençons à nous attaquer à ce qui a autrefois été une petite entreprise, une petite usine de frites, située en amont, dans une des circonscriptions des parlementaires d'en face. Je m'inquiète lorsque nous parlons de miner cette entreprise et de nuire aux producteurs de pommes de terre du Nouveau-Brunswick. Nous avons besoin de toutes les pièces du magnifique casse-tête que constitue le Nouveau-Brunswick. Je suis vraiment perplexe lorsque j'entends dire que nous n'avons pas besoin de grandes entreprises dans la province. Nous avons besoin de toutes les entreprises.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Merci beaucoup, encore une fois, Madame la présidente. Pour poursuivre au sujet de l'incidence économique de l'imposition des droits de douane, selon l'association MEC, Manufacturiers et Exportateurs du Canada, jusqu'à 50 % des entreprises présentes au Canada et aux États-Unis sont disposées à relocaliser leur entreprise aux États-Unis ou envisagent de le faire. Des propriétaires d'entreprises nous ont dit que des entreprises sont visées par des mesures les incitant à quitter le Nouveau-Brunswick et à s'établir aux États-Unis, ces mesures étant axées sur l'offre de concessions lucratives pour que les entreprises se relocalisent au sud de la frontière.

## Questions orales

Le gouvernement sait-il si certaines entreprises du Nouveau-Brunswick se préparent à quitter la province et a-t-il une stratégie pour s'occuper de la situation? Madame la présidente, étant donné l'incertitude qui plane et tout ce dont nous avons parlé ce matin, la perte d'entreprises dans la province serait désastreuse à l'heure actuelle. Y a-t-il un plan en place pour veiller à ce que nous ayons les bons outils pour inciter les gens qui envisagent peut-être de partir à rester? Merci, Madame la présidente.

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Notre gouvernement est en contact avec les entreprises d'un peu partout dans la province — de petites entreprises, des entreprises qui envisagent de réaliser des investissements aux États-Unis et des entreprises visées par des mesures les incitant à se relocaliser. Nous comprenons en profondeur de telles situations et nous travaillons étroitement avec les entreprises concernées, les chambres de commerce, les petites et les grandes entreprises, ainsi que l'organisme des manufacturiers et des exportateurs du Canada — qui figure sur notre liste d'appels réguliers —, pour nous assurer que le plan d'action que nous avons élaboré en réponse à l'imposition de droits de douane correspondait exactement aux besoins qui se font sentir et que les outils nécessaires étaient en place pour assurer la compétitivité de nos entreprises. Notre province est un excellent endroit où faire des affaires parce que les entreprises peuvent tirer parti du soutien offert pour les investissements favorisant la productivité et bénéficier d'une équipe d'expansion des exportations qui est prête à les aider à percer un nouveau marché où la clientèle paiera le gros prix pour ses produits et sera un partenaire fiable pour le Canada.

Je suis fière de souligner que nous avons une excellente équipe à Opportunités NB. Il s'agit d'une équipe qui travaille en collaboration exceptionnellement étroite avec MECS ainsi qu'avec les petites et les grandes entreprises de la province. L'équipe travaille afin d'instaurer un programme de fonds de roulement et des mesures de compétitivité, et de donner aux navigateurs dont le chef de l'opposition a parlé la flexibilité nécessaire pour accompagner les entreprises et les aider à faire les démarches nécessaires.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Écoutez, la période de questions est très difficile parce qu'elle est courte et que le temps est vite écoulé. Nous obtiendrons plus de renseignements sur la question lorsque nous serons rendus au budget principal. Nous serons alors en mesure d'approfondir notre discussion à cet égard.

## EMPLOIS

J'aimerais discuter des répercussions prévues sur notre main-d'œuvre. Selon une projection faite précédemment par la première ministre, de 4 000 à 6 000 personnes du Nouveau-Brunswick pourraient perdre leur gagne-pain en raison de l'incidence des droits de douane. La projection a été faite il y a des mois. Étant donné que 92 % de nos exportations sont

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

destinées aux États-Unis et que, selon la Chambre de commerce du Canada, Saint John est la ville la plus touchée par les droits de douane du pays, la première ministre croit-elle toujours que les prévisions soient exactes? Compte tenu du risque auquel est exposée à elle seule la ville de Saint John, soit la ville la plus vulnérable aux droits de douane du pays, croit-elle que les prévisions soient toujours exactes?

[Original]

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

Je suis reconnaissante de la question parce que notre équipe suit la situation de très près. Nous avons des analystes qui suivent quotidiennement les contrecoups, bien que, vu la rhétorique de la Maison-Blanche, la situation change d'un instant à l'autre. Malheureusement, l'estimation de 6 000 emplois qui a été faite il y a un certain nombre de mois a dû être révisée à la hausse. Il est maintenant estimé que, si des droits de douane de 25 % étaient pleinement appliqués à tous les secteurs de notre économie, jusqu'à 10 000 ou 11 000 emplois pourraient être touchés au Nouveau-Brunswick.

Bien qu'il s'agisse naturellement d'une préoccupation pour les travailleurs, les collectivités et les petites et les grandes entreprises qui emploient les gens, nous ne voulons pas que les gens aient peur. Voilà pourquoi nous travaillons tous les jours à rassurer les gens en leur disant que nous avons des programmes en place, y compris nos programmes de soutien des collectivités, surtout pour les collectivités situées près de la frontière qui subiront peut-être des contrecoups, notre programme mis en oeuvre en collaboration avec la SDR pour les aider et nos programmes qui visent à aider les travailleurs à établir des liens avec l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail de sorte que ceux-ci puissent obtenir le soutien dont ils ont besoin pour passer au travers. Les gens peuvent compter sur notre gouvernement, et nous avons hâte de voir l'opposition se joindre à l'équipe du Nouveau-Brunswick.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Merci, Madame la présidente. Je suis reconnaissant à la première ministre de sa réponse directe. Nous sommes d'accord — personne ne veut que qui que ce soit ait peur. Toutefois, en même temps, nous devons comprendre la situation qui se pose à nous. Il était bon de finalement entendre le gouvernement répondre : Savez-vous quoi? Voici notre plan pour le pire scénario.

Maintenant, dans le temps qui nous reste, je veux savoir... Nous avons beaucoup parlé des contrecoups des droits de douane sur les recettes provinciales et notre économie. Vu la réponse que la première ministre vient de donner sur les pires scénarios et possibilités et ses observations sur les fortes répercussions sur les recettes provinciales que prévoit le



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

gouvernement, quels sont les chiffres exactement? Quelle a été l'incidence sur les calculs budgétaires? Quelles compressions le gouvernement envisage-t-il pour compenser la perte des recettes? Merci, Madame la présidente.

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente, et merci au chef de l'opposition. Je suis reconnaissante de la réponse et de la question parce que nous devons assurer l'équilibre entre éviter de susciter d'autres peurs au sein d'une population qui connaît déjà beaucoup de difficultés et lui donner les vrais renseignements au sujet de la situation et du défi qu'elle pose, un équilibre délicat. Nous l'avons vu dans notre budget. Nous avons vu les prévisions sur la croissance du PIB passer de 1,5 % à 1,1 %. Il peut sembler s'agir de petits chiffres, mais 0,4 % du PIB équivaut à une somme importante pour l'économie du Nouveau-Brunswick, et c'est la raison pour laquelle les recettes brutes n'ont pas augmenté comme nous les avons vues augmenter dans le passé. L'augmentation était attribuable à la fois à l'inflation et à la croissance démographique ainsi qu'aux transferts du gouvernement fédéral.

Bien que, sur le plan financier, cela réduise largement notre capacité à répondre aux crises, nous ne nous sommes pas dérobés. Notre gouvernement est prêt à agir et à mettre en place le genre de mesures qui fera en sorte que tous les gens du Nouveau-Brunswick disposent d'un soutien pour composer avec les difficultés liées aux droits de douane.

[Original]

**La présidente** (L'hon. M<sup>me</sup> Landry) : La période des questions est terminée.